

**LE PRESIDENT DU MOUVEMENT PATRIOTIQUE  
POUR LA SAUVEGARDE ET LA RESTAURATION,  
PRESIDENT DU FASO, CHEF DE L'ETAT**

- Vu la Constitution ;
- Vu l'Acte fondamental du Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR) du 29 janvier 2022 ;
- Vu la Loi n° 74-60/AN du 03 août 1960, portant création de l'Armée Nationale ;
- Vu la Loi n°038-2016/AN du 24 novembre 2016, portant statut général des personnels des Forces Armées Nationales ;
- Vu le Décret n°2016-156/PRES/PM/MDNAC du 08 avril 2016, portant organisation du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ;
- Vu le Décret n° 2016-157/PRES/PM/MDNAC du 08 avril 2016, portant organisation et fonctionnement de l'Etat-Major Général des Armées ;

**DECRETE**

**Article 1** : Le Lieutenant-Colonel KOHO Batio Béré Yves Sauther est nommé Directeur Central du Génie Militaire.

**Article 2** : Le présent décret prend effet pour compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou **21 FEV 2022**



**Lieutenant-Colonel Paul Henri Sandaogo DAMIBA**